



04 - ALPES DE HAUTE PROVENCE

Déclaration liminaire de L'UNSA ÉDUCATION AU CDEN du 9 février 2023

Monsieur le Directeur Académique,
Monsieur le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence,
Madame la Conseillère Départementale des Alpes-de-Haute-Provence,
Mesdames et Messieurs,

Préférant laisser des échanges pendant ce CDEN, nous n'évoquerons pas toute l'actualité dans cette courte déclaration liminaire.

Nous souhaitons juste évoquer deux points en préambule : la rémunération et les changements dans le dialogue social.

Les discussions engagées avec le ministère sur la rémunération s'orientent sur une double dimension. La première avec la revalorisation « socle » qui tente de revaloriser le début de carrière pour permettre une meilleure attractivité du métier, mais qui, pour autant, ne résout pas la situation des collègues qui ont entre 15 et 25 ans de carrière. C'est une importante problématique pour ces collègues engagés depuis longtemps dans la profession, extrêmement nombreux, mais qui ne se retrouveront pas dans les propositions du ministère. La seconde proposition appelée « revalorisation pacte » ressemble juste à du mépris tant elle révèle le manque de connaissance du terrain par le ministère. La nécessité d'accumuler des heures pour faire face à des difficultés financières n'est certainement pas une garantie d'amélioration du service rendu à nos élèves.

Nous ne pouvons pas faire l'impasse sur les changements dans le dialogue social induits dans le fonctionnement des instances depuis la loi de la transformation de la fonction publique de 2019. Quelques mois après les élections professionnelles de 2018, les prérogatives des CAPD ont été réduites à peau de chagrin. Deux mois après les élections de 2022, ce sont les nouveaux CSA (conseils sociaux d'administration) qui amoindrissent les échanges du dialogue social. Le fait qu'il n'y ait plus la possibilité d'un CSA de repli pose réellement question. Il était l'occasion de faire évoluer les décisions dans l'intérêt des élèves et des personnels avec les remontées de terrain qu'apportent les représentants du personnel.

*l'éducation,
notre terrain d'action*

Au sujet de la carte scolaire du premier degré qui nous réunit ce jour, nous devons reconnaître que, Monsieur le Dasein, vous avez réalisé, en peu de temps, un travail de terrain et d'échanges conséquents. Votre projet prend en compte les enjeux de notre département tels que la ruralité et l'école inclusive.

Cependant, nous défendons l'équité sur le territoire et quelques décisions vont laisser des différences dans l'accueil et l'apprentissage des élèves, laissant certaines classes à 23 élèves sur 3 niveaux après fermeture quand d'autres seront à une dizaine sur deux niveaux. Des enjeux politiques ne doivent pas influencer sur cette justice sociale.

De même, alors que la direction d'école est mise à mal, et ce depuis longtemps, sur deux communes, les directions vont perdre leur décharge hebdomadaire en passant de 4 à 3 classes.

Au niveau de l'école inclusive, depuis l'année dernière, une prise en compte concrète semble enfin se dessiner avec les mesures prises. Néanmoins, il manque les moyens pour accompagner les équipes correctement. Les enseignants référents handicap gèrent un nombre de situations qui a doublé en 5 ans sans pour autant que le nombre de poste n'ait été augmenté depuis.

De plus, le département a besoin d'un personnel référent pour accompagner les équipes quant au climat scolaire, parfois perturbé par certains comportements d'élèves.

Nous rappellerons notre inquiétude sur le climat actuel et l'épuisement des personnels de l'Education Nationale qui, pour beaucoup, ne croient plus en l'essence même de leur métier, fatigués par d'éternelles demandes institutionnelles déconnectées de la réalité du quotidien et par un manque de reconnaissance de la profession toujours croissant.

Merci pour votre écoute.

Intervention des élus pour l'UNSA Éducation



*l'éducation,
notre terrain d'action*